

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/1845
9 avril 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 9 AVRIL 1967, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de présenter au Conseil de sécurité les faits concernant la dernière agression commise par les forces armées régulières d'Israël, d'abord contre les lignes de démarcation syro-israéliennes, puis à l'intérieur du territoire syrien. Cette agression était selon l'habitude préméditée et s'est accompagnée des actes de violence qui sont devenus la caractéristique des crimes de guerre israéliens.

Le 7 avril 1967, à 9 h 45 heure locale, un tracteur blindé israélien a commencé à cultiver une parcelle de terrain en litige située dans la zone démilitarisée approximativement au point 210/00-237/80. Cet acte de provocation délibéré a été appuyé par les forces régulières d'Israël, solidement retranchées dans le secteur sud de la zone démilitarisée, qui ont tiré sur le territoire syrien avec des mitrailleuses lourdes. A 10 h 5, un char israélien stationné dans le secteur ouvrait le feu à son tour sur le territoire syrien et était appuyé par des roquettes du type SS10.

A 10 h 15, le Chef de la Commission mixte d'armistice a proposé un cessez-le-feu qui a été accepté par la partie syrienne. La partie israélienne a refusé cette proposition et a offert que le cessez-le-feu intervienne à 11 h 30. Néanmoins et en violation de leur propre proposition, les Israéliens ont continué leur bombardement au-delà de 11 h 30.

A 13 h 37 - cette incursion a duré jusqu'à 16 h 21 - 72 avions militaires israéliens à réaction pénétraient dans l'espace aérien syrien et bombardaient les villages syriens d'Al-Nasiriah, Skofia, Masra'at, Isseddine, Na'ran, Tariq Jlar, Farat Ya'qoub, Jaliliah et Al-'Oullayyah. Des postes qu'ils occupaient dans ce secteur, les observateurs militaires des Nations Unies ont été les témoins de cette attaque aérienne massive.

A 13 h 55, les positions militaires israéliennes appuyées à Ell Al-Qasr, Tariq Samakh et Ain Gev, dans le secteur sud de la zone démilitarisée par des chars ouvraient un feu de mitrailleuses lourdes et légères sur les villages et les positions syriens. Dans l'exercice de leur droit de légitime défense, les Syriens ont riposté. Aussitôt après, une plainte était déposée auprès du Chef de la Commission mixte d'armistice, demandant qu'une enquête soit entreprise de toute urgence.

A 13 h 44 heure locale, six chasseurs à réaction israéliens du type Mirage franchissaient les lignes de démarcation d'armistice et pénétraient profondément à l'intérieur du territoire syrien, jusque dans la région de Damas. Ces chasseurs ont été interceptés par des chasseurs syriens qui ont engagé avec eux un combat aérien, au cours duquel la défense antisérienne est intervenue.

Cette dernière agression israélienne du 7 avril a dégénéré en une bataille moderne de grande envergure. Il ne fait pas le moindre doute qu'elle a été lancée par les Israéliens eux-mêmes qui portent l'entière responsabilité de toutes les destructions qu'elle aura causées. Si, toutefois, ce désir de guerre qu'Israël nourrit à l'égard de la Syrie n'est pas contenu et continue même d'être encouragé par certaines puissances, la paix au Moyen-Orient risque d'être compromise. Nous sommes donc dans l'obligation d'examiner avec le sens critique le plus aigu et l'attention la plus soutenue ce dernier acte d'hostilité d'Israël dans tous ses aspects, ses conséquences et ses raisons cachées si nous voulons sauvegarder la paix dans la région du Moyen-Orient tout entière. Les observations suivantes s'appliquent manifestement à la situation.

1. L'acte commis par Israël le 7 avril a été exécuté en pleine connaissance de cause dans le seul but de provoquer la Syrie à s'engager dans une guerre véritable et d'infliger de nouvelles destructions et de nouvelles catastrophes à la Syrie en particulier et au peuple arabe en général. Le fait est que dès le premier jour de l'année, Israël a entrepris des préparatifs en vue d'une attaque de grande envergure contre la Syrie. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement syrien avait d'urgence attiré l'attention du Conseil de sécurité, le 10 janvier 1967,

"sur la grave détérioration de la situation survenue le long des lignes de démarcation du fait que les autorités israéliennes ont repris leur politique dont le double objectif est, premièrement, d'aggraver la tension de façon qu'une future agression d'envergure contre la Syrie apparaisse comme la suite logique de cette tension et, deuxièmement, de régler le sort de la zone démilitarisée et priver les Arabes de leurs droits dans le peu qui subsiste de cette zone, de manière à étendre encore l'occupation illégale."
(S/7673)

Dans les lettres qu'il a adressées par la suite au Président du Conseil de sécurité, le représentant permanent de la Syrie a mis en évidence la série d'actes d'agression et de provocation commis par Israël. Ces actes avaient pour but de paralyser la Commission mixte d'armistice (tout en en rejetant la responsabilité sur la Syrie), les représentants d'Israël ne se cachant pas de considérer "que la zone démilitarisée ne relève pas de la compétence de la Commission mixte d'armistice" et de refuser de considérer "la Syrie comme partie à l'examen des problèmes concernant la zone démilitarisée" (Référence est faite ici aux lettres du 10 janvier 1967 (S/7734), du 13 janvier 1967 (S/7680), du 20 janvier 1967 (S/7692), du 24 janvier 1967 (S/7696), du 26 janvier 1967 (S/7699), du 8 février 1967 (S/7725), du 23 février 1967 (S/7784) et du 16 mars 1967 (S/7825)). Ces provocations continues ne sont jamais que la manifestation de cette cynique attitude.

2. En vérité, quiconque a suivi de près les plus récentes menaces et les plus récentes incitations à la guerre proférées par les dirigeants et les porte-parole d'Israël et publiées dans la presse israélienne savait qu'une telle attaque était inévitable. On trouvera ci-après certaines des nombreuses menaces proférées par les dirigeants d'Israël :

Le 3 avril, le journal israélien Ha-Aretz annonçait que le Cabinet israélien avait décidé de mettre en culture toutes les terres de la zone démilitarisée, et notamment les lots 51 et 52 qui appartiennent, cela est un fait bien connu, à des exploitants arabes.

Le 2 avril 1967, le Jerusalem Post citait les paroles suivantes du premier ministre Levi Eshkol : "Le Premier Ministre doutait que les Nations Unies 'puissent faire quoi que ce soit tant pour nous que pour les Arabes'."

Pareilles paroles, pareils actes sont le plus grand défi que l'on puisse lancer à l'autorité de l'Organisation des Nations Unies et des résolutions antérieures du Conseil de sécurité relatives aux zones démilitarisées et représentent un total mépris du droit et de la morale internationale.

Le 23 mars 1967, dans un article intitulé "Le moment est peut-être venu d'agir contre Israël", le Jerusalem Post écrivait :

"M. Moshe Carmel, Ministre des transports, l'un des dirigeants de l'Ahdut Ha'avoda, a laissé entendre hier soir que le moment était peut-être venu 'd'entreprendre une action énergique contre la Syrie, quelles que soient les relations que celle-ci entretienne avec l'Union soviétique'."

Le Jerusalem Post d'ajouter d'une manière significative : "M. Carmel ... était général pendant la guerre de libération".

Nous nous permettons ici une digression pour expliquer ce que cette expression de "guerre de libération" signifie dans l'idéologie sioniste étant donné que cette précision nous permettra d'éclairer ce qui s'est passé le 7 avril et qu'elle est étroitement liée à la suite d'événements qui n'ont cessé de secouer le Moyen-Orient et dont nous ne voyons pas la fin. Je vous citerai quelques textes officiels du Département d'Etat du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Le 23 janvier 1943, M. Kirk, Ministre des Etats-Unis en Egypte, a envoyé le télégramme suivant au Secrétaire d'Etat à Washington :

"Du côté juif, j'ai entendu les dirigeants sionistes de l'Agence juive déclarer carrément, en termes intransigeants, qu'ils étaient résolus à ce qu'à la fin de cette guerre, la Palestine ne devienne pas simplement un foyer national pour les Juifs mais un Etat juif malgré l'opposition du million d'Arabes vivant sur son territoire. Il semble qu'à divers égards leurs efforts visent surtout à inciter les Arabes de Palestine à rompre la trêve officieuse qui existait depuis que la guerre a commencé. On peut expliquer de deux façons cette forte conviction que nourrissent les Juifs de Palestine : a) ils ont le sentiment de bénéficier de l'appui toujours plus

grand de l'opinion publique au Royaume-Uni et aux Etats-Unis d'Amérique;
b) ils sont persuadés que leur nombre ne cessera de croître, de même que les armes qu'ils réussissent à faire venir ce qui les convainc qu'ils peuvent passer à l'offensive dans le combat qui les oppose aux Arabes de Palestine.

Ce n'est un secret pour personne que la Hagana, l'organisation militaire juive secrète, a établi des plans très au point et qu'elle est bien équipée non seulement en armes légères mais aussi en mitraillettes et en mitrailleuses passées en fraude en Palestine au cours de ces deux dernières années."

(Foreign Relations of the United States, 1943, vol. IV, Government Printing Office 1964, p. 748)

Le 5 mai 1943, le général de brigade Patrick J. Hurley, représentant personnel du président Roosevelt, adressait le télégramme suivant au Président :

"Pour sa part, l'Organisation sioniste de Palestine s'est déclarée poursuivre le programme élargi visant : 1) à la création d'un Etat juif souverain qui engloberait la Palestine et probablement la Transjordanie, 2) à un transfert éventuel de la population arabe de Palestine en Irak et 3) à l'établissement des Juifs, dans toute la région du Moyen-Orient, à la tête du développement économique et aux postes de contrôle." (Ibid., p. 777)

L'infiltration ultérieure des Israéliens dans la zone démilitarisée et l'occupation actuelle ne sont jamais qu'un chaînon de cette politique expansionniste et en est le résultat naturel. C'est la "solution finale du problème arabe" des sionistes, c'est-à-dire la volonté de débarrasser cette terre de ses habitants arabes comme cela s'est déjà produit pour le peuple arabe de Palestine.

En fait, la conclusion de la déclaration que M. Levi Eshkol a faite le 2 avril et dont il a été question plus haut est très révélatrice. Il aurait dit :

"Aucune démarche n'a encore été faite auprès d'Israël au sujet du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. En vérité, la façon dont les hommes meurent - que ce soit par l'arme nucléaire ou une arme classique - ne fait aucune différence." Jerusalem Post, 2 avril 1967.

Je n'insisterai pas sur le cynisme extrême de ces paroles et je laisse les membres du Conseil de sécurité méditer sur les sinistres intentions qui se cachent derrière une telle déclaration.

3. Le rapport que le Secrétaire général a adressé au Conseil de sécurité sur la "situation actuelle de la zone démilitarisée établie par la Convention d'armistice général entre Israël et la Syrie" (document S/7573) montre, sans laisser à ce sujet le moindre doute, que les Israéliens construisent des fortifications qui empiètent sur la zone démilitarisée, qu'ils opèrent une concentration des forces et du matériel militaire, qu'ils refusent de permettre aux observateurs des Nations Unies d'inspecter la zone, qu'ils refusent également de démanteler ces fortifications et de permettre à des centaines de paysans arabes de retourner dans leurs villages situés dans les zones démilitarisées, comme le Conseil de sécurité l'a demandé dans ses résolutions et conformément à la Convention d'armistice général. Au lieu de respecter et de suivre les directives ainsi données, M. Levi Eshkol et les membres de son cabinet ont voulu à toute force mettre en culture ce qui restait des terres arabes dans les zones démilitarisées et expulser encore quelques centaines de paysans arabes de ces secteurs. Les appels du Chef d'état-major et de la Commission mixte d'armistice syro-israélienne tendant à ce que des réunions de la Commission mixte aient lieu régulièrement pour examiner à fond les problèmes de la mise en culture des terres, sont restés sans effet, tout comme les avertissements adressés par l'intermédiaire de la Commission mixte d'armistice syro-israélienne de cesser la culture des terres jusqu'à ce que l'on ait pu parvenir à un accord. A plusieurs reprises, au cours des deux dernières semaines, les Israéliens ont continué de cultiver les secteurs litigieux de la zone démilitarisée à seule fin de provoquer des hostilités. Ils ont utilisé pour cela des tracteurs blindés protégés par des tanks et autres armements, qu'ils ont placés illégalement dans les zones démilitarisées en violation de la Convention d'armistice général. Cela démontre à l'évidence une intention criminelle manifeste de provoquer une guerre majeure avec la Syrie.

4. L'agression du 7 avril, que nous avons décrite ci-dessus, dans le détail, se caractérise par l'emploi d'un grand nombre d'avions à réaction, bombardiers et avions de combat, dans la bataille au cours de laquelle d'innocents villageois ont été pris pour cible et des hommes, des femmes et des enfants ont été tués sans distinction. De plus amples détails sur ces atrocités seront communiqués au Conseil de sécurité en temps voulu. Les mêmes avions israéliens ont pénétré bien au-delà de la ligne d'armistice, mais ils n'ont pas réussi à faire d'autres dégâts

dans les secteurs civils, car des avions syriens ont pu aller à leur rencontre et déjouer leurs intentions. Cependant, des bombardiers israéliens ont employé des bombes d'une demi-tonne et des bombes au napalm contre des civils. On sait que les mêmes bombes au napalm ont été utilisées contre des civils syriens en 1964 et en juillet 1966. Dans les deux cas, la Syrie a adressé une plainte au Conseil de sécurité.

5. Tout cela est perpétré en violation flagrante de toutes les obligations et accords internationaux susmentionnés, et dans le même temps que le représentant d'Israël à l'Organisation des Nations Unies envoie une lettre après l'autre pour rendre hypocritement hommage à l'Organisation et à ses organes tout en déformant complètement les faits et en ayant délibérément recours aux mensonges et à l'hypocrisie. En accordant le moindre crédit à ces pures inventions et falsifications, l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité font d'Israël un criminel de profession choyé dans ses desseins, et abondamment équipé des engins destructifs les plus modernes lui permettant de menacer la paix et la sécurité du monde.

6. Lorsqu'il poursuit cette barbare guerre d'agression, dont l'attaque sérieuse du 7 avril n'est qu'un incident, Israël s'acquitte simplement de la tâche pour laquelle il a été créé, à savoir se faire le défenseur des intérêts impérialistes dans le monde arabe. On peut véritablement se demander pourquoi, lors de sa visite à Londres en février dernier, le Ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Eban a manifesté tant d'intérêt pour les problèmes d'Aden, de la Fédération de l'Arabie du Sud et de la présence britannique dans la région (voir Israeli Digest du 10 mars 1967). M. Eban lui-même qui affirme généralement qu'Israël est partie intégrante du Moyen-Orient (voir son article : "Reality and Vision in the Middle East", Foreign Affairs, juillet 1965), a paru anxieux, à Londres, de prouver qu'Israël et le peuple juif sont des prolongements de l'Europe et des gardiens d'intérêts économiques européens. Je citerai ses propres paroles :

"Le peuple juif a été tout particulièrement mêlé à l'histoire de l'Europe - mêlé à la gloire de l'Europe et à la tragédie de l'Europe, et il a fait partie de la communauté scientifique et technologique européenne.

En outre, Israël a été un bon client de l'Europe. On ne sait peut-être pas que pour les produits britanniques il est un meilleur client que l'Union soviétique, qu'il est le principal client en Europe de l'Italie et de la France? 'Israël est petit mais il a bon appétit', a-t-il dit." (The Jewish Observer and Middle East Review du 24 février 1967)

Toutefois, les masses arabes, résolues à poursuivre leur progrès révolutionnaire vers une vie meilleure, ne se laisseront pas détourner de leur tâche par l'obstruction israélienne. Le défi que leur lance Israël ne fait qu'accroître leur zèle.

7. Le Gouvernement et le peuple syriens sont résolus à ne pas accepter davantage d'humiliations de la part des colons sionistes en Palestine arabe, malgré l'appui que ceux-ci reçoivent de leurs maîtres et quels que puissent être les résultats. Ils sont résolus à ne pas laisser Israël résoudre ses problèmes et ses difficultés internes à leur détriment. Car le chômage massif qui existe en Israël et qui frappe au moins 100 000 personnes, les grèves, les manifestations et les heurts entre les civils et la police, la participation à un crime international hideux qui a entraîné l'incarcération de deux écrivains israéliens, mystérieusement jugés et mis sous les verrous - tout cela et le reste ne sera pas résolu par le déclenchement d'une guerre d'envergure contre la Syrie ni par l'occupation totale des zones démilitarisées, tendant à distraire l'attention des Israéliens eux-mêmes et de l'opinion publique mondiale.

8. L'agression du 7 avril ne peut pas non plus résoudre le problème de l'existence fragillement artificielle d'Israël dans la région, qu'un auteur anglais a décrite dans les termes suivants :

"... malgré d'immenses efforts les Israéliens ne se sont pas encore constitués en une nation. Ils ne forment pas encore un peuple. Ils sont simplement un rassemblement de Juifs du monde entier et l'influence de leur patrie d'origine demeure plus forte à leur égard que celle du nouvel Etat juif." (Article de M. Anthony Carthew, New York Times Magazine, du 18 décembre 1966, p. 83).

C'est pourquoi les Etats qui ont aidé à produire cette création artificielle, et qui ont utilisé Israël comme une base d'agression contre l'ensemble de la nation arabe depuis la guerre de Suez jusqu'à ce jour, doivent cette fois comprendre que le caractère artificiel du régime de colonisation sioniste en Palestine est l'expression d'une vérité irréductible.

9. L'agression du 7 avril contre le peuple syrien innocent et son territoire, le meurtre d'hommes, de femmes et d'enfants, n'a fait qu'ajouter une nouvelle page de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité au registre déjà long des crimes de guerre commis par le régime de colonisation sioniste. Mon pays, ainsi que d'autres Etats arabes indépendants, est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies et a déclaré la guerre au nazisme et au fascisme en raison des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dont ceux-ci s'étaient rendus coupables. La même condamnation doit s'élever, au nom de la morale, de l'éthique et de la logique, contre tous les criminels de guerre quels qu'ils soient. L'histoire, qui est le juge suprême et sans appel de l'humanité rendra son verdict. La lâche agression qui a été commise contre la Syrie le 7 avril n'est qu'un nouveau crime de guerre des sionistes.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Représentant permanent de la Syrie
auprès de l'Organisation des Nations
Unies,

L'Ambassadeur,

(Signé) George J. TOMEH

